

Projets de densification des sites DRAC

BFC	Site de Besançon : Le projet de densification est en cours de programmation pour accueillir une plateforme de traitement des cartes grises avec 46 postes de travail. L'arbitrage préfectoral est favorable à la DRAC pour occuper les niveaux R+2 et R+3 du 7 rue Nodier en complément des 9 et 9bis rue Nodier sur lesquels portait le projet initial de densification. Site de Dijon : 10 postes de travail supplémentaires sont nécessaires sur un site déjà densifié.
Occitanie	Site de Toulouse Hôtel St Jean : Une réflexion générale est menée sur une réorganisation interne des services de la DRAC autour des 3 pôles patrimoine, création et action culturelle, du secrétariat général / cellule d'appui et direction. Une dernière phase de travaux se termine pour une réinstallation interne de l'UDAP 31. Hormis les services de la DRAC, la répartition actuelle des services sur ce site est la suivante : 7 postes de travail pour le Commissariat général à l'égalité des territoires, 3 postes de travail pour le comité territorial de l'audiovisuel, 3 postes pour la Maison de l'Europe et depuis juillet 2016, 4 postes pour la Mission Canal du Midi (préfecture). Dans cette configuration, le ratio actuel est de 20 m2 par agent. L'objectif est de densifier davantage en libérant des surfaces pour accueillir d'autres services. Une discussion est en cours avec France Domaine. Site de Montpellier : Une réflexion est actuellement menée avec France-Domaine, sur une réorganisation de l'implantation des services de la DRAC déployés dans trois bâtiments attenants : l'Hôtel de Grave, l'hôtel de Noailles, l'hôtel de Villarmois. Le pôle action culturelle situé au deuxième étage de l'hôtel de Noailles (7 agents) sera réimplanté fin 2017 au premier de l'hôtel de Grave, dans l'ancien appartement de fonction du DRAC (SUN d'environ 140 m²). A noter que l'ancienne cuisine, une salle d'eau et la terrasse du logement sont maintenant à la disposition du personnel comme espace de repos. Il est prévu que le deuxième étage de l'hôtel de Noailles soit occupé par un autre service de l'Etat, si possible en lien avec la culture. Le ratio sera ramené à 15 m2 par agent.
Hauts de France	Site d'Amiens : Il est prévu l'installation de l'institut français du cheval et de l'équitation, à la place du service des droits des femmes et du défenseur des droits : départs de 9 agents, arrivée de 4 agents.
Grand Est	Site de Strasbourg : Dans le cadre de la nouvelle politique immobilière de l'État en région, la DRAC rationalise l'occupation des espaces au sein du Palais du Rhin. Parallèlement, l'arrivée de nouveaux agents au siège dans le cadre de la réforme territoriale impose de regrouper différemment les services de l'Etat. Une proposition de réintégration du service régional de l'inventaire et du patrimoine (SRIP) sur des emplacements différents des espaces initiaux a été transmise à la Région pour avis. Site de Châlons-en-Champagne : La densification du site est faite en partie : tous les services de la DRAC sont concentrés sur les bâtiments à gauche du site. Le service des crues de la DREAL a été installé provisoirement sur la partie droite qu'il occupe partiellement. En 2018 les services de la DRDJSCS devraient s'installer sur la totalité des bâtiments de la partie droite du site.
ARA	Site de Lyon : La DRAC a proposé au CNSMD de Lyon, l'espace du rez-de-chaussée nord du bâtiment (280 m2 de SUB). Elle attend à ce jour la décision du CNSMD. NB : La DRAC s'est densifiée sur 3 niveaux en 2014, le CNSMD occupe depuis le dernier niveau (pignon nord et sud) du bâtiment.